

# Lettre d'information

du Fonds ex UFG-PE de Siparex XAnge Venture / Activité 2<sup>ème</sup> semestre 2023 /

Cher Souscripteur,

Nous avons le plaisir de vous adresser la Lettre Semestrielle du FCPI LFP Sélection Innovation dans laquelle vous trouverez le détail de l'activité du Fonds.

Au 31 décembre 2023, le Fonds ne détient plus que des titres dans la société Eldim.

Les produits innovants d'Eldim sont dorénavant également utilisés dans le développement et la production d'équipements permettant d'avoir une expérience en réalité augmentée (projection d'hologramme) et réalité virtuelle (casque permettant de s'immerger dans un environnement virtuel total).

Compte tenu de ces perspectives et de l'échéance du FCPI LFP Sélection Innovation, un processus de recherche de potentiels acquéreurs a permis d'entamer des négociations en vue de céder les titres détenus dans la société Eldim au plus vite et au mieux des intérêts des porteurs de parts.

Après la cession de cette dernière participation et de l'audit par le Commissaire aux comptes, la Société de Gestion procédera à la liquidation du Fonds et à la distribution de ses actifs. Vous en serez informé par courrier.

Nous vous rappelons que l'entrée en liquidation du Fonds en juillet 2020 a entraîné le blocage de toutes les demandes de rachats de part. Nous vous remercions de votre confiance.

L'équipe de gestion



Retrouvez toute l'actualité de vos fonds sur [www.siparexfondsfiscaux.com](http://www.siparexfondsfiscaux.com)

Pour toute information complémentaire, votre Conseiller se tient à votre disposition

FCPI

FCPI, Fonds Commun de Placement dans l'Innovation.

Fonds régi par l'article L.214-30 du Code Monétaire et Financier et par ses textes d'application.

## LFP Sélection Innovation

(Avantage fiscal à l'entrée : 18%)

Au 31 décembre 2023, une seule société est active dans le portefeuille : ELDIM (Fabrication d'équipements de mesure pour écrans plats et sources lumineuses).

### CARACTÉRISTIQUES JURIDIQUES ET FINANCIÈRES

Date d'agrément AMF :  
18 septembre 2012

Code ISIN :  
FR 0011332741

Fin des opérations de liquidation prévue en 2024

RÉPARTITION  
DE L'ACTIF NET



4%  
Trésorerie

### SITUATION AU 31 DÉCEMBRE 2023\*

• Valeur de souscription	1,00 €
• Distributions totales	0,34 €
• Valeur liquidative au 31/12/2023	0,55 €
• Valeur liquidative + distributions au 31/12/2023	0,89 €
• Évolution sur le semestre	56,14 %
• Évolution sur 1 an	45,90 %
• Évolution depuis l'origine (hors avantage fiscal)	-11,00 %
• Évolution depuis l'origine (avec avantage fiscal)	8,54 %

### Distributions\*

Décembre 2021 :	0,25 €
Décembre 2022 :	0,09 €
<b>Total</b>	<b>0,34 €</b>

\*montant par part

**Les performances passées ne sont pas un indicateur fiable des performances futures.  
Nous vous rappelons que les FCPI sont des placements non garantis en capital.**

**Nous vous rappelons que la performance du Fonds est directement liée à celles des entreprises dans lesquelles il investit, qui pourront être positives ou négatives. Les performances passées ne préjugent pas des performances futures.**

# FRAIS POUR LES PORTEURS DE PARTS DE LA GAMME DES FONDS EX-UFG-PE AU 31/12/2023

Conformément aux dispositions de l'article D. 214-80-5 du Code Monétaire et Financier, la Société de Gestion vous informe du montant détaillé des frais et commissions, directs et indirects, perçus par l'ensemble des intervenants (Société de gestion, Commercialisateurs, Commissaires aux comptes, Dépositaire, etc.) du Fonds, et des conditions d'encadrement de ces frais.

MILLESIME DE FONDS	ANNÉE de création /constitution	GRANDEUR Constatée (par part)	SOMME DE LA VALEUR LIQUIDATIVE ET DES DISTRIBUTIONS PAR PART (en €) FRAIS DE GESTION ET DE DISTRIBUTION RÉELLEMENT PRÉLEVÉS DEPUIS LA SOUSCRIPTION PAR PART (en €)									
			2014	2015	2016	2017	2018	2019	2020	2021	2022	2023
FCPI LFP Sélection Innovation	2012	Valeur liquidative + distribution	0,96	1,33	1,31	1,29	1,03	0,9	1,01	0,92	0,61	0,89
		Montant des frais cumulés	0,09	0,13	0,17	0,22	0,25	0,28	0,31	0,32	0,32	0,33

**Frais de gestion et de distribution (hors droit d'entrée) réellement prélevés depuis la souscription (calculés selon une méthode normalisée). Il s'agit donc du cumul des frais prélevés depuis l'origine du Fonds.** Les montants des frais ainsi que les valeurs liquidatives, majorées des distributions, figurant dans ce tableau résultent d'une simulation selon les normes réglementaires applicables aux Fonds mentionnés aux articles 199 terdecies-0 A et 885-0 V bis du code général des impôts.

## / Avertissement général

Votre attention est attirée sur le fait que le montant de votre souscription est bloqué pendant la durée prévue au Règlement du Fonds, sauf cas de déblocage anticipé prévus dans le règlement. L'agrément de l'AMF ne signifie pas que vous bénéficierez automatiquement des différents dispositifs fiscaux présentés par la Société de Gestion. Cela dépendra notamment du respect par ce produit de certaines règles d'investissement, de la durée pendant laquelle vous le détiendrez, et de votre situation individuelle.

L'avantage fiscal octroyé par la souscription du Fonds présente notamment les contraintes et les risques suivants :

— Une part significative du Fonds est investi dans des petites et moyennes entreprises non cotées. La valeur des actifs du Fonds n'est donc pas le résultat d'échanges sur les marchés financiers, mais de l'appréciation de la Société de Gestion et du commissaire aux comptes du Fonds.

— Une part importante des sociétés dont le Fonds est actionnaire n'est pas cotée ou l'est sur des marchés non réglementés sur lesquels s'opèrent peu d'échanges, engendrant un risque d'illiquidité du portefeuille dont certaines positions pourraient être soldées en contrepartie d'une décote.

— Risque lié à la faible maturité de certaines entreprises cibles : la performance à l'échéance du Fonds dépend du succès des entreprises dans lesquelles il investit. Une partie de ces investissements

est réalisée dans des entreprises de création récente, qui présentent des risques de défaillance plus importants que des entreprises plus matures. « Les performances passées ne préjugent pas des performances futures et ne sont pas constantes dans le temps ».

— Les rachats de parts lors de la liquidation du Fonds peuvent se faire à un prix inférieur au prix de souscription, il existe donc un risque de perte en capital.

Pour plus d'informations sur les risques spécifiques du Fonds, nous vous invitons à vous reporter à son règlement et DICI (Document d'information clé pour l'investisseur) qui sont disponibles sur le site internet [www.siparexfondsfiscaux.com](http://www.siparexfondsfiscaux.com)

Le rapport annuel de gestion du Fonds est disponible sur simple demande auprès de Siparex XAnge Venture.

Les appréciations formulées reflètent l'opinion de l'auteur à la date de publication et sont susceptibles d'évoluer ultérieurement. La Société de Gestion Siparex XAnge Venture – Groupe Siparex ne saurait être tenue responsable, de quelque façon que ce soit, de tout dommage direct ou indirect résultant de l'usage du présent document ou des informations qu'il contient. Les informations ne constituent en aucun cas une offre ou une sollicitation d'investir, ni un conseil en investissement ou une recommandation sur des investissements spécifiques. Les éléments d'information, opinions et données chiffrées sont considérés comme fondés ou exacts au jour de leur établissement en fonction du contexte économique, financier et boursier du moment et reflètent le sentiment à ce jour de la Société de Gestion. Elles n'ont pas de valeur contractuelle et sont sujettes à modification. Le présent document ne peut être reproduit, totalement ou partiellement, diffusé ou distribué à des tiers, sans l'autorisation écrite préalable de la société. Cette Lettre est un document d'information exclusivement destiné aux porteurs de parts et doit être traité de manière strictement confidentielle. XAnge est la marque de l'activité innovation du Groupe Siparex, spécialiste français indépendant du capital investissement, et sa Société de Gestion est Siparex XAnge Venture.

**Pour toute information complémentaire, le service Clients de la Française AM se tient à votre disposition  
au 01 44 56 10 45 ou à l'adresse : [produitsnominatifs@lafrancaise-group.com](mailto:produitsnominatifs@lafrancaise-group.com) — [www.siparexfondsfiscaux.com](http://www.siparexfondsfiscaux.com)**



**LA FRANÇAISE**  
investing together

La Française AM Finance Services  
Société par Actions Simplifiée au capital de 800 000 € - 326 817 467 RCS PARIS  
Entreprise d'investissements agréée par le CECEI sous le numéro 18673 X le 12/11/2008  
Adresse : 128 boulevard Raspail - 75006 Paris - France  
Tél. +33 (0)1 44 56 10 00 - Fax +33 (0)1 44 56 11 00  
[www.lafrancaise-group.com](http://www.lafrancaise-group.com)

**XAnge**

Siparex XAnge Venture

5 rue Feydeau - 75002 Paris - T. 01 53 93 00 90  
[siparexfondsfiscaux.com](http://siparexfondsfiscaux.com)

Société par actions simplifiée au capital de 1 372 800 € - 452 276 181 RCS Paris  
Société de Gestion de Portefeuille agréée par l'AMF sous le n°GP-04000032  
N°TVA : FR 24 452 276 181